CODE DE VIE DES ELEVES

REGLES	CONSEQUENCES	SANCTIONS
Tu dois toujours arriver à l'heure.	Tu éviteras de perturber les classes.	Tu ne seras pas accepté(e) dans l'établissement.
Tu dois avoir une tenue correcte (uniforme et chaussures). Le t-shirt doit être à l'intérieur de la jupe ou du pantalon.	Tu éviteras de te faire interpeller.	Tu seras rappelé (e) à l'ordre par un adulte ou la directrice.
Tu dois respecter l'autre (élèves, parents, adultes). Garde-toi de tout propos injurieux ou discriminatoire.	Tu éviteras les conflits, les disputes.	Toute violence verbale sera sanctionnée : avertissement à l'élève, intervention de la directrice, convocation aux parents, passage devant **le conseil de discipline**.
Tu veilleras à la propreté de ton école.	Les salles de cours, les toilettes et les cours de récréation resteront propres.	Tu seras amené(e) à réparer ton erreur accompagné(e) d'un adulte.
Tu seras un(e) bon(ne) camarade si tu ne harcèles pas les autres.	Tu seras **un élément de paix** dans ton groupe.	Tu seras rappelé(e) à l'ordre par la directrice, avertissement, convocation aux parents, passage devant **le conseil de discipline**.
Tu dois éviter les jeux violents, de te bagarrer, de se mettre à plusieurs pour faire mal à un seul camarade.	Tu éviteras les conflits.	Toute violence physique sera sanctionnée : avertissement à l'élève, intervention de la directrice, convocation aux parents, passage devant **le conseil de discipline**.
Tu ne dois pas échanger, acheter ou vendre quoi que soit à tes camarades.	Tu éviteras de te faire convoquer par la directrice.	Avertissement à l'élève, convocation aux parents, passage devant **le conseil de discipline**.
Tu dois marcher dans les couloirs et dans les escaliers.	Tu éviteras de te faire interpeller par un adulte. Tu t'assureras de ta sécurité.	Tu seras rappelé(e) à l'ordre par un adulte ou la directrice.
Tu ne dois apporter aucun objet dangereux ou douteux *(couteaux, pétards, allumettes, briquets, téléphone portable…)*.	Tu éviteras de te faire convoquer par la directrice.	Confiscation de l'objet, avertissement à l'élève, convocation aux parents, passage devant **le conseil de discipline**.

GOÛTERS

- Boisson : eau, jus de fruit
- **Pas de soda**.
- Des fruits, biscuits salés/sucrés, pas **de chips, de biscuits apéritifs, pas de pizzas, PAS DE PRODUITS LAITIERS FRAIS.**

ANNIVERSAIRES *(A l'appréciation de l'enseignant(e))*

Les Anniversaires du mois seront regroupés et l'enseignant choisira le moment opportun.
Il est interdit d'apporter des « pâtisseries maison » pour les anniversaires, celles-ci doivent provenir d'un pâtissier ou d'une grande surface. Des gâteaux simples sans crèmes. Se renseigner auprès de l'enseignant pour les éventuelles allergies. **Facture obligatoire à remettre à l'enseignant. Uniquement du JUS en boisson.**